



**Bulletin d'inscription**  
Vide-Dressing de Montpon-Ménéstérol  
Dimanche 29 juin 2025  
Parking de l'école de Ménéstérol

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse: .....

Code postal : ..... Ville : .....

Mail : .....@.....

Téléphone : .....

N° pièce d'identité : .....

Délivrée par..... le.....

Nombre de mètres souhaités ..... x 2 euros = .....euros

**Portants et tables non fournis**

Joindre à ce bulletin de réservation le règlement total de l'emplacement soit :

- par chèque, à l'ordre de : Amicale Laïque de Ménéstérol

- par virement : IBAN = FR76 1090 7002 8331 9195 7294 968 / BIC : CCBPFRPPBDX

Bulletin à renvoyer soit :

- par mail : [almenesterol@gmail.com](mailto:almenesterol@gmail.com)

- par courrier : Amicale Laïque de Ménéstérol, rue Paul Emile Victor 24700  
MONTPON-MENESTEROL

**Pour être valide, l'inscription devra comporter obligatoirement le présent bulletin signé, votre paiement ainsi que le règlement intérieur ci-joint signé et portant la mention manuscrite "lu et approuvé".**

« Je soussigné(e) ..... certifie les renseignements sus-cités exacts »

Fait le..... à.....

Signature

## **RÈGLEMENT INTÉRIEUR VIDE DRESSING**

*Boissons et petite restauration assurées sur place par les bénévoles de l'ALM*

**Article 1.** Cette manifestation est organisée par l'Amicale Laïque de Ménéstérol, rue Paul Emile Victor, à Montpon-Ménéstérol, le dimanche 29 juin 2025, de **9h à 17h**. L'accueil des exposants se fera entre 7h et 8h30. Ils s'engagent à rester sur les lieux jusqu'à 17h.

**IMPORTANT :** L'accueil et le stationnement des véhicules des exposants s'effectueront sur le parking de l'église de Ménéstérol, au 25 rue Paul Emile Victor. Le déchargement des marchandises se fera **EXCLUSIVEMENT** à pied jusqu'à l'impasse de l'école de Ménéstérol (lieu du vide-dressing), entre 7h et 8h30. Le rangement des stands en fin de manifestation se fera à partir de 17h dans les mêmes conditions.

**Le stationnement et la circulation des voitures est interdit sur le lieu du vide dressing même lors de l'installation et du rangement, prévoyez de quoi transporter vos cartons à pied.**

**Article 2.** Le Vide-dressing est réservé aux particuliers majeurs et non professionnels. Les exposants sont autorisés à vendre exclusivement des vêtements et accessoires personnels, usagés et qui n'ont pas été achetés en vue de la revente.

La vente concerne exclusivement les vêtements, les accessoires de mode (bijoux, écharpes, foulards, sacs, etc... ) ainsi que les chaussures hommes, femmes, enfants, bébés....

**Article 3.** Prix (non remboursé en cas de non participation) : 2€ le mètre

Il est conseillé d'amener des tables et portants qui seront positionnés sur l'emplacement réservé.

Les portants ne doivent pas gêner la circulation dans les allées sous peine d'être enlevés pour raisons de sécurité.

**Article 4.** Le placement est assuré par les bénévoles de l'ALM, aucun changement ne sera possible. Il est interdit de modifier la disposition des emplacements ou de revendre son emplacement. Seuls les organisateurs présents seront habilités à faire des modifications le cas échéant.

**Article 5.** Lors de l'inscription, toute personne devra **IMPÉRATIVEMENT** :

1 – Renvoyer le bulletin d'inscription dûment complété et signé ainsi que le règlement intérieur signé et portant la **mention manuscrite « lu et approuvé »**.

2 – Adresser le montant de l'inscription : par chèque, à l'ordre de Amicale Laïque de Ménéstérol ou par virement IBAN : FR76 1090 7002 8331 9195 7294 968

BIC : CCBPFRPPBDX

Ces formalités constituent un préalable indispensable pour l'acceptation de la réservation

**ATTENTION ! AUCUNE RÉSERVATION NE SERA PRISE EN COMPTE SI VOTRE DOSSIER EST INCOMPLET**

**Article 6.** Ces informations seront insérées dans un registre tenu à la disposition des services de contrôle.

**Article 7.** Lors de votre arrivée au vide dressing, vous devrez présenter votre pièce d'identité originale à votre nom à la personne chargée de l'accueil

**Article 8.** Les vêtements et accessoires exposés demeurent sous la seule responsabilité de leur propriétaire. Les bénévoles de l'ALM ne peuvent être en aucun cas tenus pour responsables des litiges tels que pertes, vols ou détériorations. Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident corporel.

**Article 9.** Les **pièces invendues et emballages ne devront en aucun cas être abandonnés** sur place en fin de journée. L'exposant s'engage donc à débarrasser ses invendus et veillera à laisser son emplacement propre et débarrassé de toutes marchandises et déchets.

**Article 10.** Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité.

**Article 11.** L'Amicale Laïque de Ménéstérol et les services de l'État restent les seules instances compétentes pour annuler la manifestation. L'Amicale Laïque de Ménéstérol pourra alors décider librement du report ou de l'annulation de la manifestation. Les exposants seront remboursés des frais d'inscription.

**Article 12.** L'ALM se réserve également le droit de refuser toute demande d'inscription pour des raisons liées à l'organisation ou à la gestion de la manifestation et notamment lorsque la totalité des emplacements aura été attribuée.

**Article 13.** Toute personne ne respectant pas le présent règlement sera priée de quitter les lieux sans qu'elle ne puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

**Article 14.** L'ALM étant une association à but non lucratif, ses membres étant tous bénévoles, la courtoisie et le respect sont de rigueur.

## **MERCI DE VOTRE PARTICIPATION**

Nom, prénom : ....., Le.....

Mention « lu et approuvé » et signature :